



Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'année 2026



Le Contexte économique

Ce rapport présente les orientations budgétaires de Tisséo Collectivités pour l'année à venir et les explications des éléments qui seront proposés lors du vote du budget primitif pour l'année 2026.

Pour établir ce budget, les recettes sont évaluées au vu notamment de l'analyse de la situation du ressort territorial et des éléments encore partiels de la Loi de Finances pour 2026. Les incertitudes pesantes, au stade de la rédaction du présent rapport, sur les orientations politiques mises en œuvre, sont sources d'importantes incertitudes et sont susceptibles de modifier sensiblement les perspectives budgétaires du syndicat.

Les perspectives d'atterrissage de l'exercice 2025 sont également présentées au regard des 10 premiers mois d'exécution, cette analyse constitue une tendance que l'adoption du compte administratif 2025 viendra préciser.

Sur le plan national :

Croissance :

Les prévisions anticipent une croissance de 0,9 % en 2025 et 1,0 % en 2026.

La croissance française a été particulièrement dynamique au 3ème trimestre 2025 (+0,5 %) notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres.

L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

Inflation :

Une prévision d'inflation (IPCH) de 1,0 % en 2025 et de 1,7 % en 2026, après 2,3 % en 2024.

L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée vers le bas par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025.

L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par

- la baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro,
- la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi et de croissance légèrement sous le potentiel.

Prévisions

	2024	2025	2026
PIB (MA, %)	1,1	0,9	1,0
Consommation privée (MA, %)	1,0	0,4	0,6
Consommation publique (MA, %)	1,4	1,4	1,0
FBCF(MA, %)	-1,3	-0,2	0,6
Exportations (MA, %)	2,4	0,9	2,8
Importations (MA, %)	-1,3	2,2	1,7
<i>Demande intérieure (contrib., pp)</i>	<i>0,6</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>
<i>Commerce extérieur (contrib., pp)</i>	<i>1,3</i>	<i>-0,5</i>	<i>0,4</i>
<i>Variation des stocks (contrib., pp)</i>	<i>-0,8</i>	<i>0,8</i>	<i>0,0</i>
Inflation IPCH (%)	2,3	1,0	1,3
<i>hors énergie et alim. non-transf. (%)</i>	<i>2,4</i>	<i>1,6</i>	<i>1,4</i>

Source : Natixis CIB

Coup de frein sur l'emploi

Au troisième trimestre 2025, l'emploi salarié privé a diminué de 0,3 % après +0,2 % au trimestre précédent (-60 600 emplois après +43 400 emplois). Au cours du trimestre, les contrats d'alternance ont représenté environ les deux tiers de la baisse de l'emploi salarié privé.

Sur un an, l'emploi salarié privé a baissé de 0,5 % par rapport à l'année précédente (-112 100 emplois) ; il s'agit du 4ème trimestre consécutif de baisse d'une année sur l'autre après près de quatre ans d'augmentation (les emplois privés restent 1 million au-dessus de leur niveau du quatrième trimestre 2019).

Ralentissement des salaires

Les salaires horaires (secteur marchand non agricole) ont augmenté de 0,2 % par rapport au trimestre précédent après +0,1 % au premier trimestre, en raison d'une légère augmentation de la prime de partage de la valeur.

En glissement annuel, les salaires horaires ont légèrement ralenti à 2 %, après 2,5 % au 1er trimestre.

Taux de chômage attendu en légère hausse

Le taux de chômage (BIT) est resté stable au 2ème trimestre 2025 à 7,5 %. Il augmenterait légèrement en 2026, à 7,6 %, la croissance du PIB étant attendue sous son potentiel l'an prochain dans un contexte d'incertitudes politiques persistantes.

Prévisions du gouvernement (% PIB sauf mention contraire)

Le projet de loi de finances 2026 a été soumis au Parlement le 14 octobre 2025, respectant tout juste les 70 jours de délai dont le Parlement doit disposer pour l'examiner et le voter.

Le Gouvernement anticipe un déficit public de 5,4 % cette année et de 4,7 % en 2026, une cible qui paraît ambitieuse compte tenu des nombreux aléas d'ici à l'adoption complète du budget. L'Assemblée nationale est fragmentée et les équilibres politiques demeurent fragiles, la France ayant connu 6 gouvernements depuis début 2024.

La version finale du budget sera ainsi probablement différente de celle proposée initialement par le Gouvernement, le Premier ministre ayant indiqué vouloir renoncer à l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution.

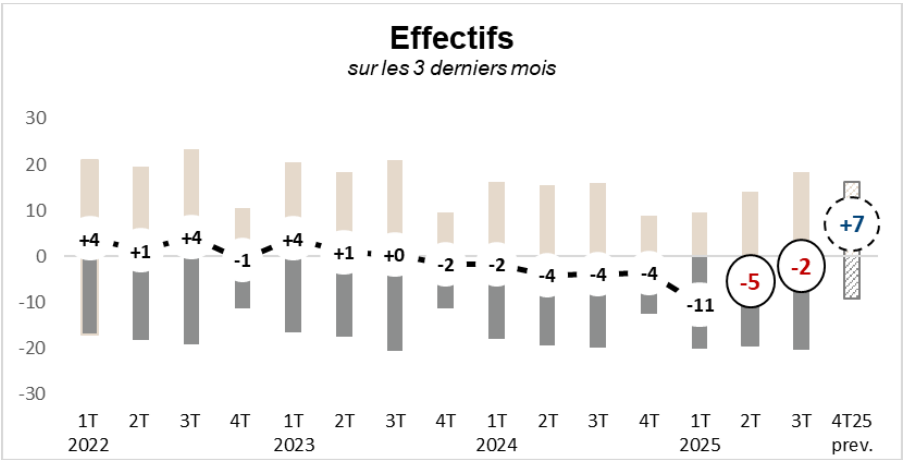
En cas de retard ou de chute du Gouvernement, une loi spéciale pourrait être mise en place dans l'attente d'un budget complet, comme cela a été le cas l'an passé. Le recours à des ordonnances est également évoqué, mais cette possibilité n'a jamais été utilisée par le passé.

Sur le plan local :

Depuis 2024, Toulouse est classée première en termes d’attractivité, parmi les très grandes métropoles, selon le baromètre Arthur Loyd. Ce dynamisme repose sur la capacité à attirer à la foi des habitants, l’agglomération toulousaine est celle qui est la plus dynamique parmi celles de taille équivalente (+1,4 % par an), des emplois, mais aussi des capitaux, afin de financer les infrastructures mises à disposition des 2 premiers. Le rapport pointe le développement d’un écosystème de grande qualité, autour des domaines de l’aéronautique et du spatial. Cette réussite illustre son ouverture à l’international, son dynamisme démographique et professionnel, son fort taux de diplômés ou encore sa capacité à innover par le dépôt de brevets.

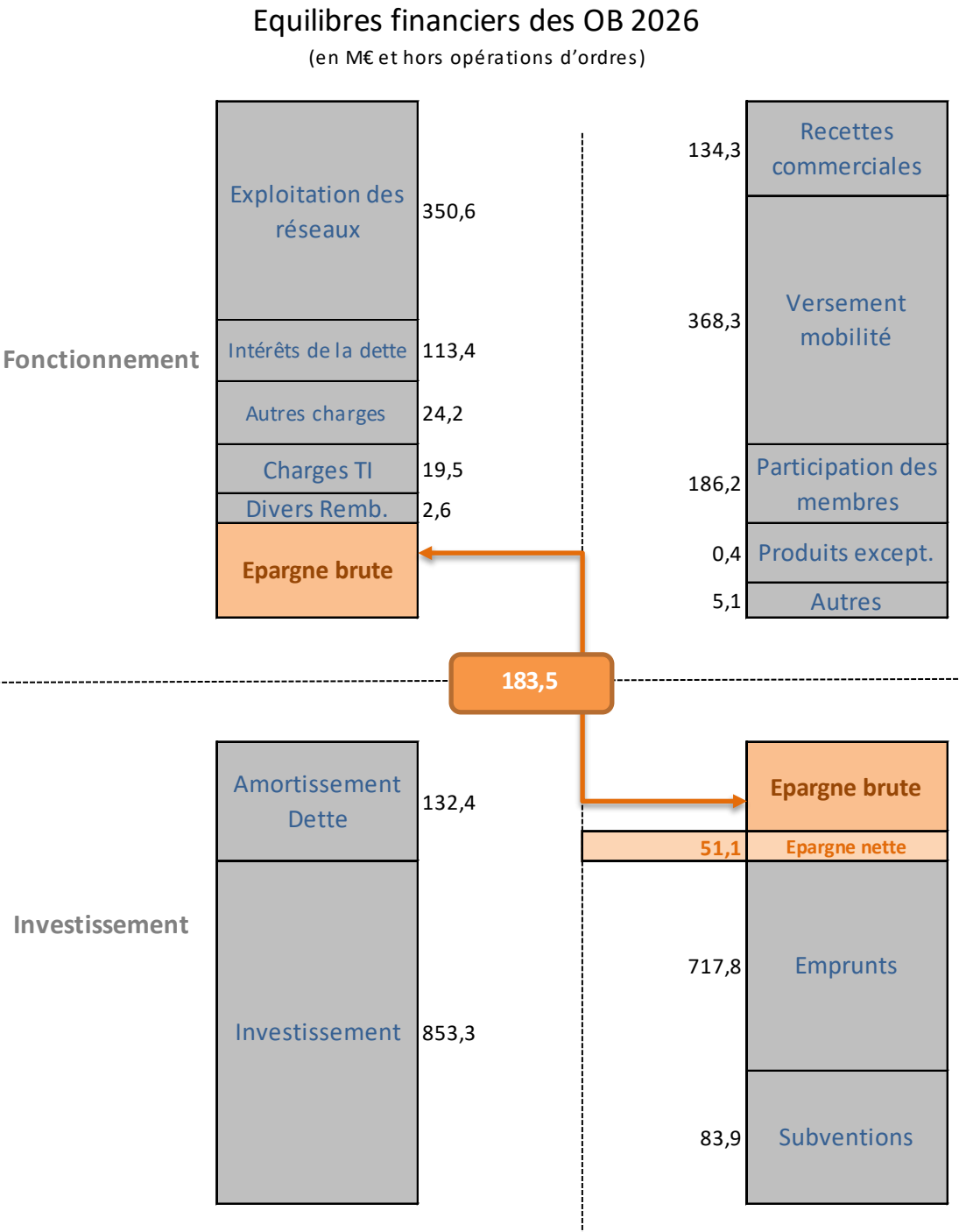
Le dynamisme du territoire est confirmé par les enquêtes de conjoncture conduites par la CCI Haute-Garonne ou encore des études mensuelles régionales menées par la Banque de France sur l’activité en région.

S’agissant de l’activité économique au niveau local, selon la CCI Haute-Garonne, la dynamique économique est tirée par les grandes entreprises. Ainsi, à fin septembre, pour le deuxième trimestre consécutif, les structures de plus de 50 salariés affichent un indicateur positif (+12), 30% d’entre elles témoignent d’un chiffre d’affaires en hausse pour 18% en baisse. Les prévisions de fin d’année confirment cette configuration et cette bonne orientation des plus grandes entreprises sera renforcée par celle des PME entre 20 et 49 salariés.



Les orientations budgétaires du SMTC pour l'année 2026

I. Les équilibres Financiers



NB : les produits exceptionnels ne sont pas inclus dans le calcul de l'épargne brute

II. Le produit du versement mobilité

L’atterrissage du produit du versement mobilité pour l’année 2025 est estimé à 354,8 M€, auquel il convient de rajouter la compensation pour modification du seuil de 1,08 M€ soit un total de 355,9 M€. Ceci représenterait une progression de +3,2% par rapport à 2024.

Evolution du versement mobilité ces dernières années

Année	Produit reçu	Compensation Etat	Total reçu
2015	236 930 000,00		236 930 000,00
% évolution	0,83%		
2016	246 088 450,00		246 088 450,00
% évolution	3,87%		
2017	256 775 360,00	1 890 371,05	258 665 731,05
% évolution	4,34%		
2018	261 176 968,29	1 944 330,47	263 121 298,76
% évolution	1,71%		
2019	279 340 983,91	2 052 897,12	281 393 881,03
% évolution	6,95%		
2020	251 795 451,69	1 063 551,95	252 859 003,64
% évolution	-9,86%		
2021	278 063 057,48	1 102 788,20	279 165 845,68
% évolution	+10,43%		
2022 (1)	299 904 694,60	1 063 817,91	300 968 512,51
% évolution	+7,85%		
2023	325 472 027,05	1 084 543,69	326 556 570,74
% évolution	+8,53%		
2024	343 676 347,11	1 105 000,00	344 781 351 ,19
% évolution	+5,6%		
2025 (estimation)	354 800 000 +3,2%	1 084 083,00	355 884 083,00
% évolution			
2026 (estimation)	367 300 000	1 000 000,00	368 300 000
% évolution	+3,5%		

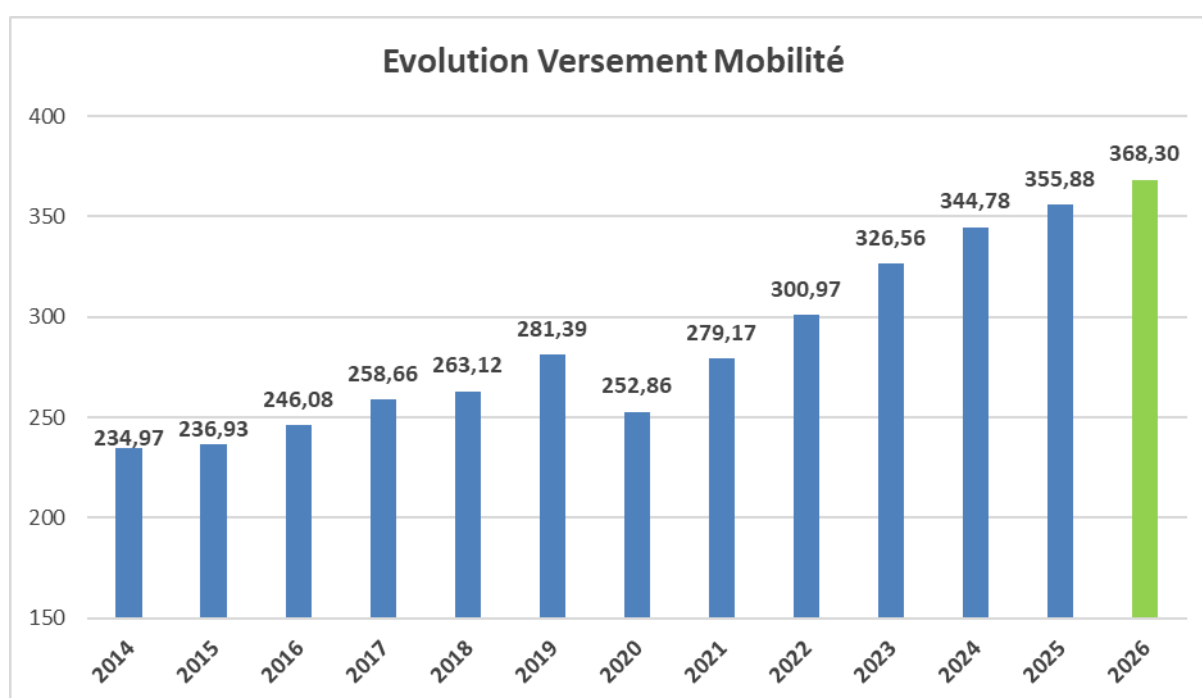
(1) Dont 8 483 270. 82 € au titre de cotisations antérieures au 01/01/2022.

Pour l’année 2026, les prévisions de perception du versement mobilité anticipent une hausse des salaires bruts identique à celle envisagée par la Banque de France au niveau national (+2.3%).

Parallèlement, une évolution prudente de la population active assujettie est anticipée sur la période, en cohérence avec les perspectives de la Banque de France de fin S1 2025.

- Une évolution de la population active constatée par les services de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail, et des solidarités à fin 2024 ;
- L'hypothèse retenue d'un taux de chômage à 9,3%, le niveau en Occitanie étant historiquement plus élevé que le taux national ;
- Le maintien d'un coefficient d'assujettissement, à un niveau prudent de 15,5%, pour 17,7% dans les hypothèses précédentes

Ainsi, pour l'année 2026, le produit du versement mobilité est estimé à 367,3 M€ majoré de la compensation pour modification du seuil de 1 M€ soit un total de 368,3 M€ (progression de + 3,5% par rapport à l'atterrissage envisagé pour 2025). Le taux moyen de progression annuelle sur 2022-2025 s'élève pour sa part à 6,3%.



III. Les contributions des collectivités

Les contributions des collectivités sont établies sur la base d'une actualisation des contributions statutaires et de la prise en compte d'un apport complémentaire de Toulouse Métropole et du Sicoval, soit pour l'année 2026 la répartition suivante :

Collectivités	Contributions	Total contributions 2025	Contributions 2026		
			Contributions statutaires actualisées	Contributions supplémentaires	Total contributions 2026
Toulouse Métropole (TM)	Contribution statutaire	58 681 030,00	60 705 526,00		60 705 526,00
	Contribution complémentaire	75 789 211,00		112 307 474,00	
	Contribution Vélo Libre Service (VLS)	210 649,55		4 180 429,00	116 487 903,00
TOTAL TM		134 680 890,55	60 705 526,00	116 487 903,00	177 193 429,00
Communauté d'Agglomération du Sicoval	Contribution statutaire	1 545 430,00	1 598 748,00		1 598 748,00
	Contribution complémentaire	3 141 400,00		3 672 575,00	
	Contribution Vélo Libre Service (VLS)	-		154 362,00	3 826 937,00
TOTAL SICOVAL		4 686 830,00	1 598 748,00	3 826 937,00	5 425 685,00
Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM)	Contribution statutaire	1 316 278,00	1 361 690,00		1 361 690,00
TOTAL CAM		1 316 278,00	1 361 690,00	-	1 361 690,00
Le Grand Ouest Toulousain Agglomération (GOTA)	Contribution statutaire	1 369 584,00	1 811 291,00		1 811 291,00
TOTAL GOTA		1 369 584,00	1 811 291,00	-	1 811 291,00
Communauté de Communes Coteaux de Bellevue (CCCB)	Contribution statutaire	383 728,00	396 967,00		396 967,00
TOTAL CCCB		383 728,00	396 967,00	-	396 967,00
TOTAL CONTRIBUTIONS		142 437 310,55	65 874 222,00	120 314 840,00	186 189 062,00

La contribution apportée par Toulouse Métropole est prévue à 177 193 429,00 €, qui se décompose de la manière suivante :

- Contribution statuaire : 60 705 526,00 €
- Contribution complémentaire : 112 307 474,00 €
- Contribution Vélo Libre-Service (VLS) : 4 180 429,00 €

À noter que, pour la première année, une contribution VLS sera également due par le Sicoval, à la suite de l'installation de 10 nouvelles stations en fin d'année 2025 sur les communes de Ramonville et Labège. Cette contribution a été estimée à 154 K€ pour l'exercice 2026 et sera recalculée au réel sur la période allant de septembre 2025 à août 2026.

IV. L'exploitation des services de mobilité

Le Contrat de Service Public Tisséo :

Sur la base des clauses du Contrat de Service Public 2023-2029, la rémunération forfaitaire de Tisséo Voyageurs pour l'année 2026 sera de 327,8 M€, tenant compte :

- De l'estimation d'une indexation de la rémunération à hauteur de 1,091 par rapport aux Euros mai 2022 contractualisés (soit +0,9% par rapport à l'indice de l'année 2025),
- D'une part variable estimée à 1,5 M€ (intéressement fréquentation, Qualité de service et maîtrise de la fraude),

Le budget kilométrique du réseau est estimé à 43,2 millions répartis comme suivant :

- Métro : 10,6 millions de km (en équivalent 26 mètres) ;
- Tram : 1,6 million de km ;
- Bus : 29,9 millions de km (dont 10 millions sous-traités) ;
- Téléphérique : 1,1 million d'équivalents km.

Cette offre kilométrique s'inscrit dans la continuité de la Feuille de Route du réseau adoptée en juin 2022, avec pour l'année 2026, la mise en service de la Ligne Aéroport en fin d'année 2026, le retour du Linéo 4 à Cours Dillon ainsi que le fonctionnement en année pleine du réseau du Grand Ouest Toulousain, de la ligne 117 Express et des Linéo 7 et 12.

Ce budget kilométrique intègre les adaptations nécessaires aux travaux en cours :

- Déviation des Linéo 1 et 8 compte tenu de la fermeture de la Rue des Frères Lion ;
- Fermeture de T2, et jusqu'à l'ouverture de la Ligne Aéroport : service de substitution en bus entre Blagnac Guyenne-Berry et l'Aéroport Toulouse Blagnac, ainsi que renforcement d'offre de la navette aéroport ;
- Fermeture du PASO : navette Access entre la station Marengo et la gare Matabiau ;
- Fermeture partielle de la Ligne B à l'été 2026 : réseau de substitution en bus entre Ramonville et Palais de Justice ainsi que le renforcement de la ligne 44 ;
- Fermeture ponctuelle de T1 à l'été 2026 : réseau de substitution en bus ;
- Déviation des lignes 25, 50 et 117 express en raison des travaux sur l'axe Eisenhower à l'été 2026.

Compte tenu de ces éléments, Tisséo Voyageurs ambitionne d'assurer 156,5 millions de déplacements sur le réseau Tisséo, ce qui correspond à 224,7 millions de validations.

Au regard des éléments exposés ci-avant et de l'évolution des tarifs votés par délibération D.2022.07.06.4.1 en juillet 2022, les recettes de trafic attendues sont estimées à 119,9M€.

A cela s'ajoutent les recettes annexes (P+R, produit des contrôles, ventes de carte et produits accessoires) pour 2,8 M€ et les recettes commerciales liées à l'exploitation d'espaces commerciaux et de publicités pour environ 6,2 M€.

Il est donc attendu 128,9 M€ de recettes encaissées par Tisséo Voyageurs pour le compte de Tisséo Collectivités en 2026.

Accusé de réception en préfecture
031050096-2025-00001-2025-12-11
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

Compensations tarifaires avec la Région :

L'accord avec la Région permet l'acceptation des tarifs Tisséo sur la section urbaine « Arènes-Colomiers » de la ligne TER Toulouse-Auch. Une compensation tarifaire est versée par Tisséo Collectivités au profit de la Région Occitanie. Ce dispositif génère une dépense de 0,900 M€.

Le marché public Mobibus :

Depuis le 1er juillet 2025, un nouveau marché public assure la poursuite de l'activité, avec une extension à l'ensemble du Ressort Territorial : intégration de toutes les communes du Grand Ouest Toulousain, de Labastide-Saint-Sernin, et le retrait de Lapeyrouse-Fossat. Ce périmètre élargi concerne 6 communes supplémentaires.

La rémunération d'exploitation est prévue à hauteur de 8,4 M€, auxquels s'ajoutent 0,100 M€ au titre de l'intéressement Qualité de Service du délégataire.

La recette provenant des usagers est attendue à hauteur de 0,350 M€.

Les marchés de services vélos :

Après l'extension du service au 30 septembre 2025, l'année 2026 sera une année complète de fonctionnement.

La rémunération de l'exploitant, indexation comprise, est estimée à 12,3 M€ pour cette année 2026. Cette rémunération comprend :

- Le forfait de charge des 400 stations de la Ville de Toulouse pour l'année complète d'exploitation.
- La poursuite du déploiement dans les communes périphériques notamment L'Union, Saint-Orens et Colomiers.
- Un complément de stations sur la commune de Toulouse, en lien avec les projets urbains à venir et les communes citées précédemment.
- La prévision de 7 stations qui seront commandées fin 2025 pour une mise en service en 2026.
- Les redevances d'occupation du domaine public qui seront refacturées par l'exploitant
- 25% des recettes qui seront reversées sous forme d'intéressement à l'exploitant JCDecaux (calculé sur les recettes perçues entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 août 2026).

Pour l'année 2026, les recettes commerciales sont estimées à 5 M€. Certains frais y seront déduits (commissions bancaires, impayés, recrédits usagers, estimés aux alentours de 150 K€/an).

Pour les autres services vélo, le budget de fonctionnement de la Station V de Labège s'élèvera à 135 K€ en 2026. Tisséo prévoit une subvention de 40 K€ de l'ADEME, le solde étant pris en charge à 50 % par le SICOVAL. Par ailleurs, Tisséo participera à hauteur de 126,9 K€ au fonctionnement des deux services vélos du Muretain Agglo et de l'Agglomération du Grand Ouest Toulousain.

V. Les charges de personnel

L'évolution des effectifs : en lien avec l'accompagnement des projets.

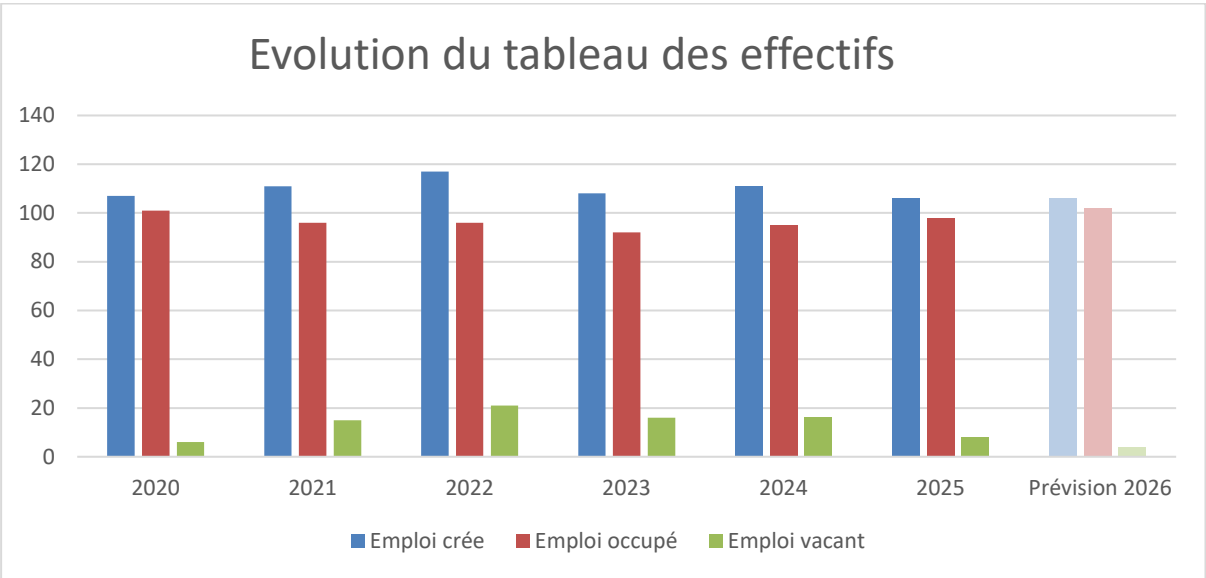
La masse salariale pour l'exercice 2026 devrait s'établir en conformité avec le budget prévisionnel.

L'année 2026 se caractérisera par une stabilité globale des effectifs et une augmentation de la masse salariale induite par une hausse des cotisations et la mise en place de nouveaux prélèvements (VMRR).

Les graphiques, ci-dessous, représentent exclusivement les emplois permanents inscrits au tableau des effectifs (postes créés). Les emplois non permanents et les contrats de projets ne sont pas inclus.

L'évolution du tableau des effectifs depuis 2020 se présente comme suit :

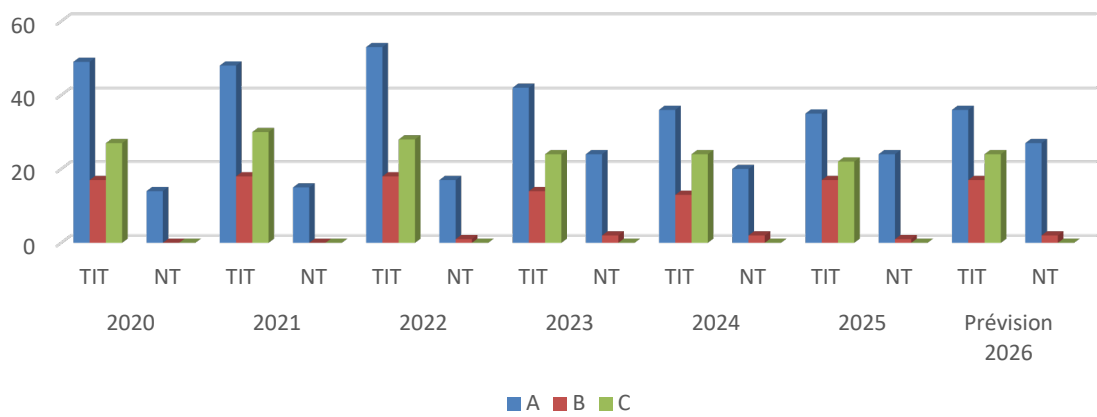
	EMPLOIS CREEES	EMPLOIS POURVUS	EMPLOIS VACANTS
2020	107	101	6
2021	111	96	15
2022	117	96	21
2023	108	92	16
2024	111	95	16
2025	106	98	8
Prévision 2026	106	102	4



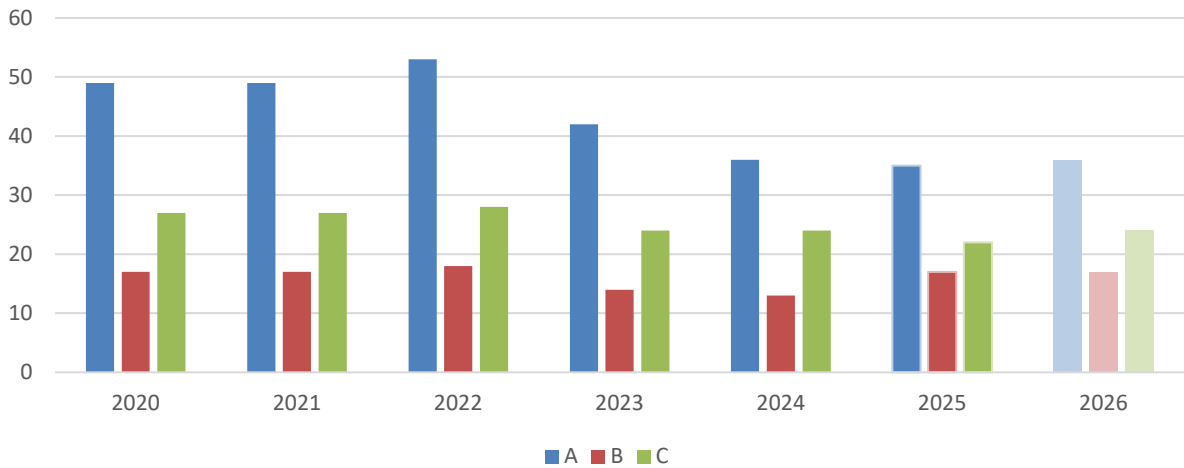
TIT : titulaires

NT : non titulaires

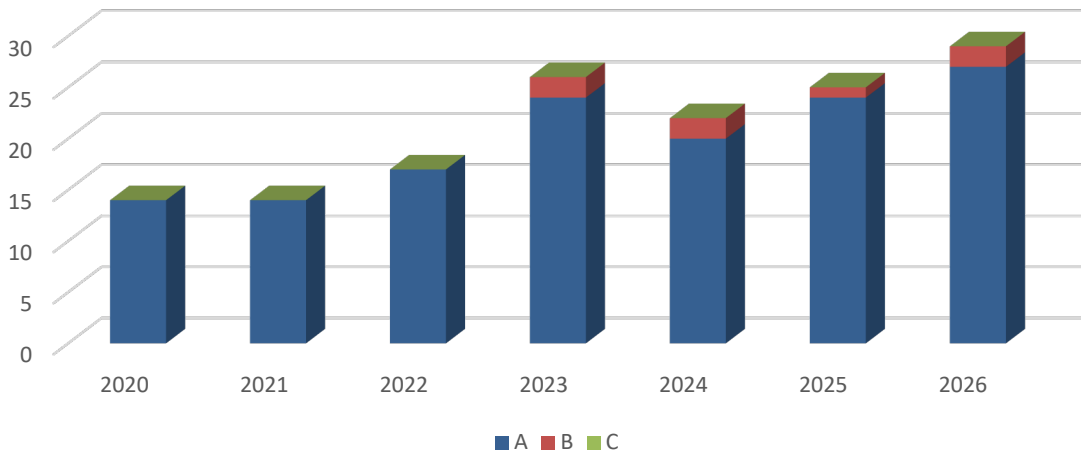
Répartition des effectifs par catégorie et par statut



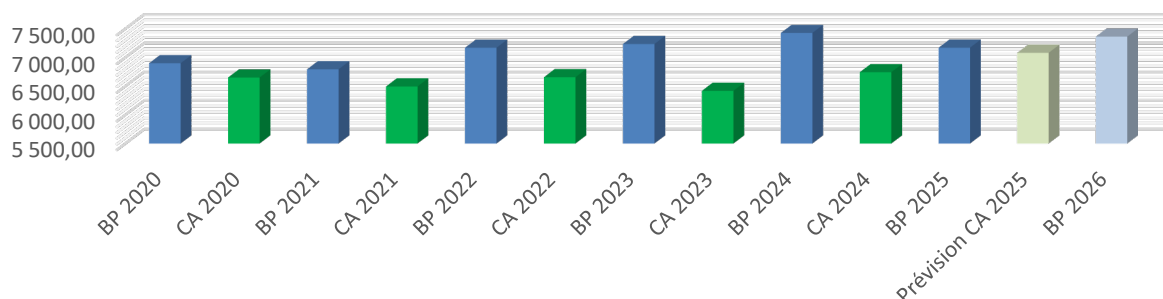
Répartition des agents titulaires par catégorie



Répartition des agents non titulaires par catégorie



Evolution du budget Ressources humaines Prévision/réalisé (K€)



En conclusion, il est prévu que les effectifs permanents demeurent stables pour l'exercice 2026, avec un budget prévisionnel de 7,36 millions d'euros alloué au chapitre 012 (+0,2 M€ par rapport au budget 2025).

Les charges du personnel représentent ainsi 1,44% des dépenses réelles de fonctionnement (contre 1,54 % en 2025).

VI. La dette du SMTC

- Contexte du financement :

Côté politique monétaire, le Conseil des gouverneurs a décidé de laisser inchangés les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE. L'inflation reste proche de l'objectif de 2 % à moyen terme et l'évaluation, par le Conseil des gouverneurs, des perspectives d'inflation est globalement inchangée. L'économie a continué de croître en dépit du contexte mondial difficile. La robustesse du marché du travail, la solidité des bilans du secteur privé et les réductions passées des taux d'intérêt directeurs décidées par le Conseil des gouverneurs demeurent d'importantes sources de résilience. Les perspectives restent toutefois incertaines, en particulier en raison des différends commerciaux au niveau mondial et des tensions géopolitiques.

Le 24 octobre 2025, l'agence Moody's a changé sa perspective du gouvernement français qui a été revue de stable à négative, tandis que sa notation Aa3 a été affirmée.

En conséquence, la perspective de Tisseo Collectivités a été modifiée et est passée de stable à négative, tout en conservant ses notations A2/Prime-1.

Ce changement rend compte des liens institutionnels, opérationnels et financiers étroits entre les émetteurs publics et l'État français.

Tisséo Collectivités conserve ses atouts :

- Une performance opérationnelle très solide
- Un territoire attractif et ayant un fort potentiel de croissance économique
- Une gouvernance et une position de liquidité robustes

Lors de ses campagnes d'emprunt 2023 et 2024, Tisséo Collectivités avait conclu des financements à hauteur de 160M€ pour ses besoins 2025 aux conditions suivantes :

Montant	Taux	Durée	Prêteur
60 000 000 €	LA+0,4%	40 ans	Banque des Territoires
30 000 000 €	3,31%	30 ans	Caisse d'épargne
20 000 000 €	LA+0,4%	30 ans	ARKEA
50 000 000 €	EUR03M+0.71%	20 ans	La banque Postale

En 2025, Tisséo Collectivités a réalisé plusieurs placements privés avant la volatilité gouvernementale pour un montant total de 425 000 000€ aux conditions suivantes :

Montant	Taux	Durée	Banque
50 000 000 €	4,092%	15 ans	Natwest
50 000 000 €	3,923%	12 ans	Natwest
50 000 000 €	4,080%	15 ans	Deutsche bank
13 000 000 €	3,770%	10 ans	Natixis
17 000 000 €	Tap:3,717%	10 ans	Natixis
50 000 000 €	4.11%	13 ans	Natixis
175 000 000 €	4.27%	16 ans	Natixis
20 000 000 €	4.08%	13 ans	La Banque Postale

021-253100006-20251218-20251217-7-5D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

En avril 2025, Tisséo Collectivités a pu mener une consultation bancaire dans de bonnes conditions. Cette consultation lui a permis de finaliser sa campagne 2025 en souscrivant un prêt aux conditions suivantes :

Montant	Taux	Durée	Prêteur
30 000 000 €	3.62%	30 ans	La banque Postale

En octobre 2025, Tisséo Collectivités a encaissé un prêt de la BEI aux conditions suivantes :

Montant	Taux	Durée	Prêteur
110 000 000€	3.655%	30 ans	Banque Européenne d'Investissement

Au total, un montant de 725 000 000 € de prêts bancaire et obligataires ont été encaissés en 2025.

Lors de sa consultation bancaire de juin 2023 et d'avril 2025, Tisséo Collectivités a également sécurisé 110M€ pour ses besoins de 2026 aux conditions suivantes :

Montant	Taux	Durée	Prêteur
10 000 000 €	3.58%	25 ans	Société Générale
60 000 000 €	LA+0,4%	40 ans	Caisse d'épargne
40 000 000 €	3.65%	30 ans	La Banque Postale

- Evolution de l'encours en 2026

En 2026, l'encours de la dette, qui sera 1^{er} janvier de 2 900 M€, sera impacté par les mouvements suivants :

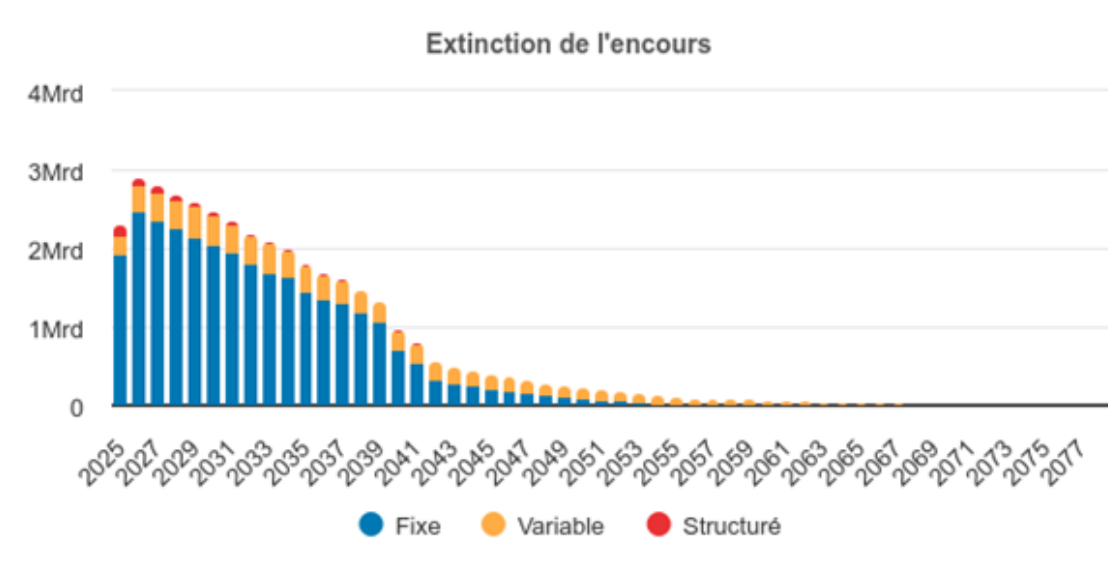
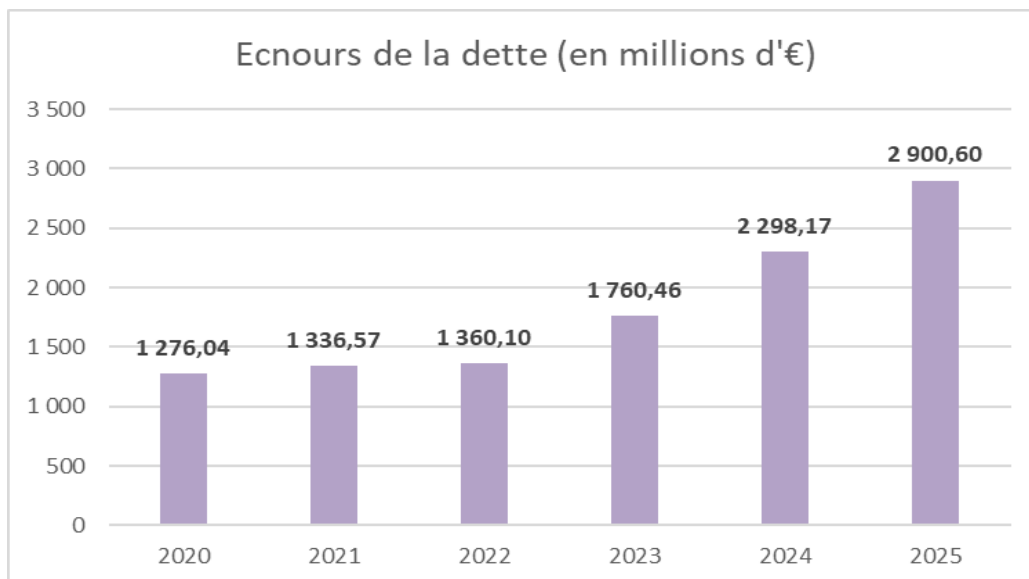
- Remboursements du capital à hauteur de 126,9 M€ ;
- Remboursement de l'avance Covid pour un montant de 5,466M€ ;
- Mobilisation de nouveaux contrats de prêt pour un montant de 717,8 M€

Pour ainsi porter l'encours de dette au 31 décembre 2026 à 3 486 M€

- Profil de la dette au 31/12/2025 :

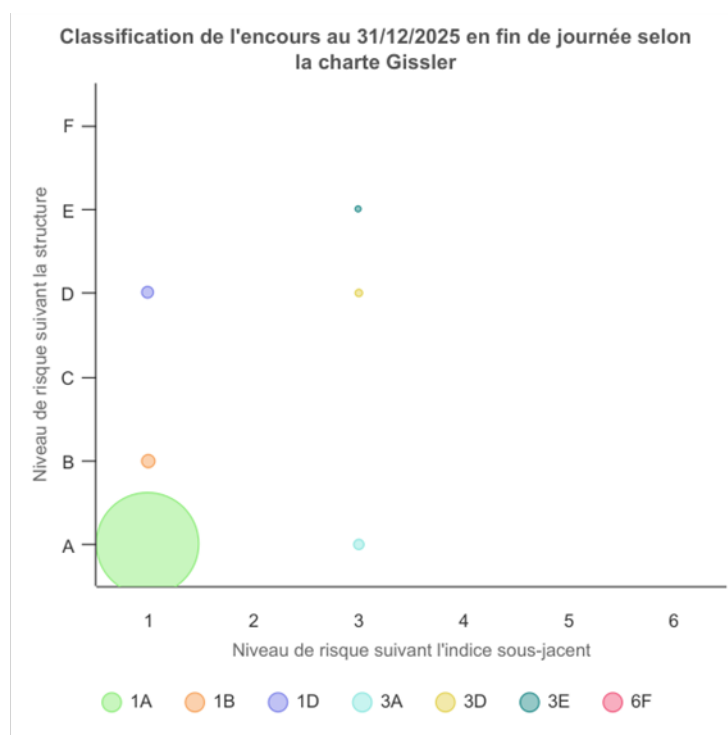
L'évolution de l'encours de dette est le suivant :

Période	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	Estimé au 31/12/2025
Encours de dette	1 276 041 299 €	1 336 573 754 €	1 360 103 976 €	1 760 459 151 €	2 298 169 058€	2 900 598 882€



Absence d'emprunts « toxiques »

L'encours de dette est essentiellement composé de produits peu risqués. En 2025, 96.8 % de l'encours de dette de la collectivité est classé A1, niveau le plus sûr de la charte Gissler.



Une diversification importante des financements

En 2025, l'encours de dette bancaire de la collectivité est réparti entre 12 établissements financiers.

Un équilibre entre les types de taux

A moyen terme une stratégie de diversification est recherchée entre des taux fixes, dont les conditions sont sécurisées sur la durée du contrat, et des taux variables, qui sont plus souples d'utilisation et se sont généralement révélés moins coûteux ces dernières décennies.

Ces dernières années la part attribuée aux taux fixes avait été privilégiée dans un contexte de taux très bas. Leur proportion a augmenté, du fait de la cristallisation progressive et régulière de taux variables, et de la mobilisation de nouveaux emprunts majoritairement à taux fixes.

En 2025, la part de taux fixe est de 85 %.

Le premier prêteur de la collectivité est la Société de Financement Local, banque 100% publique dont la Caisse des Dépôts est l'actionnaire de référence.

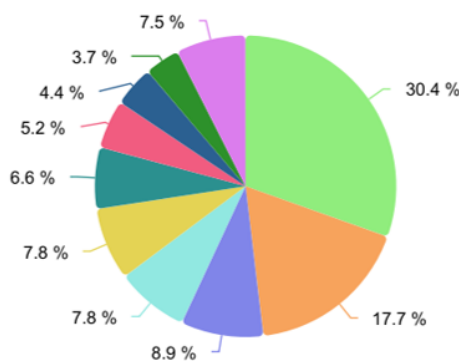
Parmi les autres organismes prêteurs, la BEI occupe une place privilégiée, attestant par sa présence de la capacité du SMTC à honorer ses engagements.

Enfin, de nombreux investisseurs ont fait le choix d'acheter des obligations émises par Tisséo Collectivités.

Cette structure révèle une bonne diversification, avec notamment des organismes à capitaux publics, et des banques mutualistes, aux côtés des organismes bancaires privés traditionnels.



Prêteurs



Prêteur	%	Montant
Obligataire	30,44	883 000 000,00
C.L.F./DEXIA	17,66	512 375 446,06
Banque Européenne d'Investissement	8,86	257 045 666,67
Caisse des Dépôts et Consignations	7,84	227 343 750,00
Crédit Foncier	7,78	225 750 000,00
Agence France Local	6,60	191 300 000,00
BANQUE DES TERRITOIRES	5,22	151 352 036,18
SOCIETE GENERALE	4,38	126 983 333,41
La Banque Postale	3,74	108 625 000,00
ARKEA	2,55	73 958 333,35
Crédit Agricole CIB	1,86	54 000 000,00
Caisse d'Epargne	1,10	32 034 746,56
Autres	1,96	56 830 569,98
TOTAL		2 900 598 882,21

- La gestion de Trésorerie :

Depuis 2023, le SMTC a procédé à la mise en place d'un programme d'émission de titres négociables à court terme NeuCP afin d'accroître ses liquidités.

En 2025, les mouvements ont été les suivants :

- Les montants cumulés des tirages : 240M€
- Les montants cumulés des remboursements : 240M€
- Restant dû au 31/12/2025 : 0 M€

- Remboursement de l'avance de l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire :

Une aide de l'Etat avait été accordée au titre de l'exercice 2020 afin de compenser les pertes de recettes liées à la crise économique pour un montant total de 13,969 M€. Un mécanisme d'avance remboursable avait également été accordé pour un montant de 43,728 M€.

Un avenant a été passé avec l'Etat pour préciser les modalités de remboursement de cette avance.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251218-20251217-7-5D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception en préfecture : 19/12/2025

L'annuité pour l'année 2026 s'élève à 5,466 M€.

- Perspective pour 2026 :

Les dépenses opérationnelles inscrites en investissement pour l'année 2026 d'un montant de 853.3 M€, nécessiteront de mobiliser un volume d'emprunt estimé à 717,8 M€.

Pour 2026, les objectifs poursuivis par le SMTc en matière de gestion active de dette s'inscrivent dans la continuité des actions des exercices précédents :

- Sécuriser l'accès à la liquidité pour couvrir les besoins de financement ;
- Mener une gestion active de trésorerie permettant d'ajuster régulièrement son niveau ;
- Analyser puis saisir les opportunités de marché.

Le travail de diversification de la dette, mis en œuvre grâce au déploiement de la mise en commun de la compétence avec Toulouse Métropole, se poursuivra sur les prochains exercices.

En effet, les consultations bancaires concomitantes entre Toulouse et Tisséo Collectivités de 2025 ont permis d'obtenir de bons résultats pour les emprunteurs tout en apportant une meilleure transparence pour les prêteurs.

Des activités en lien avec la prospective financière sont menées conjointement avec les services de Toulouse Métropole.

Le montant des intérêts prévus pour l'exercice 2026 s'élèverait à 103.4 M€ (hors ICNE), soit une augmentation de +17.5 M€ par rapport à 2025.

Enfin, le taux moyen équivalent après couverture de la dette est estimé à 3,39% (3.38% en 2025).

VII. Les investissements

Hors dette et avances, le programme d'investissements 2025 est estimé à **853,25 M€¹**, réparti comme suit :

- Les projets d'infrastructure sous mandats Tisséo Ingénierie : **771,97 M€**
- Les projets d'infrastructure faisant l'objet de conventions avec les EPCI : **2,5 M€**
- Les investissements patrimoniaux en maîtrise d'ouvrage propre : **78,78 M€**

Ce programme d'investissements correspond à la trajectoire intégrée dans l'actualisation de l'étude de soutenabilité budgétaire.

Les principales opérations qui bénéficieront d'investissements en 2026 sont les suivantes :

- 3^{ème} ligne de métro et Ligne Aéroport Express : **719,33 M€**
- Connexion Ligne B : **48,74 M€**
- OTN : **3,5 M€**
- Renouvellement des escaliers mécaniques : **4,8 M€**
- Acquisition Rames Tram : **14,1 M€**
- Acquisition Rames VAL : **29,1 M€**.

Les 3 dernières opérations concernent des Autorisations de programme (AP) créées en 2023.

À noter que, s'agissant de l'AP relative à l'acquisition des rames VAL, un retard très important avait été constaté en 2024 sur les livraisons attendues, retard qui n'a pas pu être résorbé en 2025. Bien que l'échéancier actuel prévoit une inscription de 29,1 M€ en 202, une actualisation de cet échéancier sera proposée lors du prochain Comité syndical, concomitamment au vote du BP 202.

Par ailleurs, une quatrième AP/CP devrait être créée au cours de l'exercice pour le projet d'électrification des bus. L'AMO en cours permettra d'affiner, en cours d'année, le montant de l'enveloppe pluriannuelle à inscrire.

De manière plus générale, le SMTC prévoit d'engager une réflexion sur la généralisation du recours aux AP/CP pour les dépenses d'investissement à partir de l'exercice 2027.

Le volume d'investissements patrimoniaux concerne notamment les acquisitions et chantiers suivants :

- Déploiement de la vidéo embarquée dans les rames de métro
- Obsolescence du réseau OTN Ligne B
- Régénération Energie traction sur la Ligne A
- Rénovation et complément des équipements de sûreté
- Reprise des GER TV
- Evolution des infrastructures propres à TC et des projets applicatifs

En recette, des subventions destinées à financer les investissements sont estimées pour l'année 2026 à 83,9 M€ et concernent :

- Les subventions « Grenelle » de l'Etat d'un montant total de 58,7 M€, pour les projets suivants :

¹ Il convient d'ajouter dans les projets sous mandat Tisseo Ingénierie des dépenses de fonctionnement prévues en 2026 pour un montant de 19,5 M€

- La Ligne C du métro : 57,6 M€
 - La Ligne Express Muret et Ligne 12 : 0,7 M€
 - Le fonds vert P+R Ribaute + Matabiau : 0,2 M€
- La participation du Conseil Régional à la Ligne C : 10 M€
 - La convention de financement du CD31 pour le Projet Mobilités : 15,2 M€

Récapitulatif des investissements année 2026

Montants en € HT	OB 2026
Mandats Maîtrise d'Ouvrage Tisséo Ingénierie	771 972 922
Ligne C du métro et LAE	719 332 379
Connexion Ligne B	48 740 543
Téléo	3 500 000
Autres Mandats TI (Tram Garonne, Envol, ...)	400 000
Conventions de co-Maitrise d'Ouvrage	2 500 000
Extension du Tram vers le Parc des Expositions	2 500 000
Maîtrise d'Ouvrage Directe Tisséo Collectivités	78 782 192
Gestion et évolution du patrimoine	24 352 052
Stations & Gares d'Echanges	5 891 426
Travaux Voiries & Tunnels	2 510 000
Bâtiments Exploitation	5 377 216
Systèmes d'Information et Télécom	8 641 410
Investissements Propres Tisséo Collectivités (dont foncier)	1 932 000
Matériel roulant	46 113 241
Matériel Roulant Bus	0
Matériel Roulant Métro / Tram - Hors Acquisition rames	2 830 500
Matériel Roulant Métro / Tram - Acquisition rames	43 282 741
Nouvelle infrastructure	8 316 899
Accompagnement des Projets de Nouvelles Infrastructures	8 316 899
Montant total HT	853 255 114